



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1049-VF (09-06) AW  
Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

## RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ

### IDENTIFICATION

Nom de la municipalité Montréal	Date de l'élection 2013-11-03
------------------------------------	----------------------------------

Nom du parti Équipe Barbe Team - Pro action LaSalle	Nom de l'agent officiel Jean-François Strouvens
--	--

### ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

<b>Partie 1. Fonds électoral</b>	
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel	67 500,00 \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale	2 725,25
3. <b>TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)</b>	<b>70 225,25 \$</b>
caisse desjardins de laSalle 7700, Newman, LaSalle (Québec), H8N 1S2	052 352 2
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées	N° du compte
<b>Partie 2. Dépenses électorales</b>	
1. Publicité (total A , section 1)	46 980,45 \$
2. Biens et services (total B, section 1)	10 046,25
3. Location de locaux (total C, section 1)	3 276,80
4. Voyages et repas (total D, section 1)	0,00
5. <b>TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)</b>	<b>60 303,50 \$</b>
<b>Parti 3. Réclamations contestées (section 4)</b>	<b>0,00 \$</b>

### DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je, STROUVENS JEAN-FRANÇOIS  
Nom Prénom  
130 Stirling LaSalle H8R-3P2  
Adresse

déclare ce qui suit :

- 1) Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le présent rapport et ont été engagées conformément aux exigences de la loi. J'ai acquitté toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.
- 2) Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

le 22 JANVIER 2014

[Signature]  
Signature de l'agent officiel

Nom du parti  
Équipe Barbe Team - Pro action LaSalle

**Section 1**  
**État détaillé des dépenses**

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Dépenses communes (section 2)		56 872,04	43 358,74	10 046,25	3 276,80		190,25
Sisca	28	3 621,71	3 621,71				
Somme partielle		60 493,75	46 980,45	10 046,25	3 276,80	0,00	190,25
Dépenses faites, non réclamées (section 3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL des dépenses</b>		<b>60 493,75</b>	<b>46 980,45</b>	<b>10 046,25</b>	<b>3 276,80</b>	<b>0,00</b>	<b>190,25</b>
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	

\* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti  
Équipe Barbe Team - Pro action LaSalle

**Section 1 (suite)**  
**État détaillé des dépenses**

District (poste n°5)

Nom du poste : Mairie arr. de LaSalle

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	13 417,18	3 108,70	1 013,99	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
28	3 621,71			
	17 038,89	3 108,70	1 013,99	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>21 161,58</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>25 876,62</b>

District (poste n°5.1)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	4 971,39	1 151,91	375,73	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	4 971,39	1 151,91	375,73	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>6 499,03</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 588,00</b>

District (poste n°5.11)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis (poste 1)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	4 971,40	1 151,88	375,71	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	4 971,40	1 151,88	375,71	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>6 498,99</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 588,00</b>

District (poste n°5.12)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis (poste 2)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	4 971,41	1 151,85	375,71	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	4 971,41	1 151,85	375,71	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>6 498,97</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 588,00</b>

District (poste n°5.2)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 009,11	1 160,65	378,54	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00

	5 009,11	1 160,65	378,54	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>6 548,30</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 660,60</b>

District (poste n°5.21)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman (poste 1)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 009,11	1 160,63	378,56	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	5 009,11	1 160,63	378,56	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>6 548,30</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 660,60</b>

District (poste n°5.22)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman (poste 2)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 009,14	1 160,62	378,56	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	5 009,14	1 160,62	378,56	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>6 548,32</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 660,60</b>

Nom du parti  
Équipe Barbe Team - Pro action LaSalle

**Section 2**  
**État détaillé des dépenses communes**

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Caisse desjardins part social	1	5,00		5,00			
Caisse desjardins commande chèques	2	94,04		94,04			
Q-Bec café	3	202,65		202,65			
bureau en gros	4	51,06		51,06			
Claude Barbe divers équipement bureau	5	1 081,75		943,81			137,94
JFS pour Lou Tec Pyramide location chaises pour local	6	538,73		538,73			
TC Le Messenger	7	2 353,54	2 353,54				
les appartements Hill Crest loyer 5 oct au 5 nov	8	2 184,53			2 184,53		
sisca affiches	9	3 748,19	3 748,19				
Sisca affiches	10	13 107,15	13 107,15				
claude barbe divers	11	69,82		69,82			
TC Le Messenger	12	2 353,54	2 353,54				
Assurances Lavallée et Ass.	13	572,25		572,25			
Caisse Desjardins frais septembre	14	7,46		7,46			
Claude Barbe divers équipement bureau	15	90,68		90,68			
future Shop	16	209,78		209,78			
TC Le Messenger	17	2 353,54	2 353,54				
sisca affiches	18	4 886,44	4 886,44				
Media Arabe	19	401,26	401,26				
service Location Informatique	20	723,19		723,19			
Michel Caouette essence	21	100,41		100,41			
Club Richelieu	22	250,00	250,00				
Michel Caouette essence	23	61,58		61,58			
Réno Dépôt Égide Dubé bois pour panneaux enseignes	24	585,64		585,64			
TC Le Messenger	25	2 353,54	2 353,54				
TC Le Messenger	26	2 353,54	2 353,54				
Bell Canada	27	1 130,94		1 130,94			
Les Services Bonne Job	29	258,39		258,39			
Michel Caouette essence	30	44,94		44,94			
claude barbe divers	31	99,57		99,57			
Destination Travail Sud Ouest	32	305,00		305,00			

location bureau tables et paravents						
tC Le Messenger	33	4 599,00	4 599,00			
Densi location photocopieur	34	258,54		258,54		
Michel Caouette Breuvage	35	13,32		13,32		
Taat Design Graphique	36	4 599,00	4 599,00			
Denis Ste-Marie Chauffeur	37	60,00		60,00		
Roger Hébert chauffeur	38	60,00		60,00		
André Boudreau Chauffeur	39	60,00		60,00		
Égide Dubé Chauffeur	40	30,00		30,00		
Michel Kaigle Chauffeur	41	60,00		60,00		
Prosper Lanteigne Chauffeur	42	30,00		30,00		
Marc Éric Ste-Marie chauffeur	43	30,00		30,00		
Claude Legault chauffeur	44	30,00		30,00		
André Langelier Dépenses divers local	45	117,03		117,03		
Murielle Goulet chauffeur	46	30,00		30,00		
Mohammad Haroon chauffeur	47	30,00		30,00		
Malik Walli chauffeur	48	30,00		30,00		
Balal Ahmed chauffeur	49	30,00		30,00		
Q-Bec café	50	32,00		32,00		
Bureau en gros papier Denis Ste-Marie	51	57,38		57,38		
Karine Valois Maquilleuse	52	200,00		200,00		
JF Strouvens Pizza et Breuvages Jour J	53	237,21		237,21		
François Spénard Photographe	54	400,00		400,00		
traiteur Azzuro lunch bva	55	215,00		215,00		
traiteur Azzuro buffet lunch jour J	56	215,00		215,00		
bell Canada	57	81,15		81,15		
Michel Caouette Chauffeur	58	30,00		30,00		
Michel Caouette Divers	59	19,76		19,76		
les appartements Hill Crest / Représentant loyer 20 sept au 4 nov	60	1 092,27			1 092,27	
caisse Desjardins intérêts jusqu'au 31 Janvier / Représentant	61	1 414,53		1 414,53		
Sisca deux premiers panneaux pour Photos / représentant	62	218,45		166,14		52,31
Caisse Desjardins frais octobre	63	2,95		2,95		
Caisse Desjardins frais novembre	64	8,35		8,35		
Caisse Desjardins frais décembre	65	2,95		2,95		
<b>TOTAL des dépenses communes</b> (reporter à la section 1)		<b>56 872,04</b>	<b>43 358,74</b>	<b>10 046,25</b>	<b>3 276,80</b>	<b>0,00</b>
						<b>190,25</b>

		A	B	C	D	
--	--	---	---	---	---	--

\* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti  
Équipe Barbe Team - Pro action LaSalle

## Section 3

## État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation *	Montant de la dépense (\$)
-- Aucune dépense faite, non réclamée --					
				** TOTAL	0,00

\* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le soixantième jour suivant celui du scrutin

\*\* Joindre un chèque en fidéicommiss fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

## Section 4

## État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture (\$)	Montant contesté (\$)
-- Aucune réclamation contestée --				
			*** TOTAL	0,00

\*\*\* Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales



Nom du parti  
Équipe Barbe Team - Pro action LaSalle

DGE-1049.2-VF (05-03 AW  
Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

**Annexe 2**  
**Sommaire des dépenses**

électorales (mairie et arrondissements)

	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
<b>Mairie</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Arrondissement N° 5

Nom : LaSalle

Nom du candidat	N° *	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Barbe, Manon	5	17 038,89	3 108,70	1 013,99	0,00	21 161,58	25 876,62
Deschamps, Richard	5.1	4 971,39	1 151,91	375,73	0,00	6 499,03	9 588,00
Blanchet, Nancy	5.11	4 971,40	1 151,88	375,71	0,00	6 498,99	9 588,00
Palestini, Laura	5.12	4 971,41	1 151,85	375,71	0,00	6 498,97	9 588,00
Di Sante, Luciano	5.2	5 009,11	1 160,65	378,54	0,00	6 548,30	9 660,60
Declos, Serge	5.21	5 009,11	1 160,63	378,56	0,00	6 548,30	9 660,60
Toïlo, Josée	5.22	5 009,14	1 160,62	378,56	0,00	6 548,32	9 660,60
<b>Total</b>		<b>46 980,45</b>	<b>10 046,24</b>	<b>3 276,80</b>	<b>0,00</b>	<b>60 303,49</b>	

\* Numéro du district ou du poste

Votre rapport a été transmis correctement au bureau du Directeur général des élections. Veuillez l'imprimer, le signer et le dater à l'endroit approprié. Par la suite, veuillez le remettre au trésorier de votre municipalité avec les documents suivants :

1. Déclaration signée
2. Factures originales
3. Toute autre pièce justificative (chèques encaissés, bordereaux de dépôts, relevés de compte de l'établissement financier, exemplaires de publicité, bail, etc.)



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

### DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je,

STROUVENS

Nom

JEAN-FRANÇOIS

Prénom

130 STIRLING LaSalle HBR-3P2

Adresse

agent officiel

déclare ce qui suit :

EQUIPE BANKE TEAM PROACTION LaSalle

Nom du parti

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.
2. J'ai nommé  adjoints en vertu de l'article 385 de la loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la partie 3 du présent rapport.
4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du parti.
5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1<sup>o</sup> et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.
9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.

Signature de l'agent officiel

le

20 JANVIER 2014



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

### DÉCLARATION DU CHEF DE PARTI

Je, BARBE MANON  
Nom Prénom

chef du parti  
déclare ce qui suit :

1. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.
2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.

Manon Barbe  
Signature du chef du parti

le

20 janvier 2014  
Date